

Electricité

Tous les montants indiqués sont à majorer du taux de la TVA en vigueur

Cette fiche reprend les tarifs tels qu'appliqués à partir du 1^{er} janvier 2018. Pour une explication plus détaillée des services liés à ces tarifs nous renvoyons vers le catalogue de service tel que publié sur les sites internet des cinq gestionnaires de réseau luxembourgeois :

- Creos Luxembourg S.A. (www.creos.net)
- Ville de Diekirch (www.diekirch.lu)
- Hoffmann Frères S.à r.l. et Cie S.e.c.s. (Electris) (www.electris.lu)
- Ville d'Ettelbruck (www.ettelbruck.lu) et
- SudStroum S.à r.l. & Co S.e.c.s. (www.sudstroum.lu)

1. Redevances pour raccordement au réseau basse tension (BT)

Dans la zone délimitée	
Raccordement au réseau BT pour une intensité de 40A	
Redevance unique	862,00 €
Raccordement au réseau BT pour une intensité de 50A/63A	
Redevance unique	1.144,00 €
Redevance unique pour une augmentation d'intensité d'un raccordement existant de 40A à 50A/63A	282,00 €
Raccordement au réseau BT pour une intensité de 80A/100A	
Redevance unique	1.616,00 €
Redevance unique pour une augmentation d'intensité d'un raccordement existant de 40A à 80A/100A	754,00 €
Redevance unique pour une augmentation d'intensité d'un raccordement existant de 50A/63A à 80A/100A	472,00 €
En dehors de la zone délimitée (se rajoute aux frais de raccordement dans zone délimitée)	
Raccordement en dehors de la zone délimitée avec une section de câble de 70 mm²	
par mètre courant de câble	19,90 €
Raccordement en dehors de la zone délimitée avec une section de câble de 150 mm²	
par mètre courant de câble	27,50 €
Raccordement en dehors de la zone délimitée avec une section de câble de 240 mm²	
par mètre courant de câble	31,70 €

2. Redevance mensuelle fixe pour l'accès au réseau BT

2.1 Utilisateurs réseau BT sans installation de production	
Intensité par phase (A)	Total facturé par mois (€)
40	10,48 €
50	12,07 €
63	16,91 €
80	19,61 €
100	22,79 €
120	27,73 €
Supplément au delà de 120A par phase, par tranche de 20A	3,18 €

2.2 Utilisateurs réseau BT avec installation de production

La redevance pour le point de fourniture avec la puissance souscrite la plus élevée.

Intensité par phase (A)	Total facturé par mois (€)
40	10,48 €
50	12,07 €
63	16,91 €
80	19,61 €
100	22,79 €
120	27,73 €
Supplément au delà de 120A par phase, par tranche de 20A	3,18 €

La redevance pour le(s) autre(s) point(s) de fourniture.

Intensité par phase (A)	Total facturé par mois (€)
40	4,13 €
50	4,13 €
63	6,91 €
80	6,91 €
100	6,91 €
120 et plus	8,68 €

2.3 Utilisateurs réseau BT avec installation de production seule

Intensité par phase (A)	Total facturé par mois (€)
40	10,48 €
50	12,07 €
63	16,91 €
80	19,61 €
100	22,79 €
120	27,73 €
Supplément au delà de 120A par phase, par tranche de 20A	3,18 €

3. Complément à la redevance mensuelle fixe pour l'accès au réseau BT

Intensité par phase (A)	Total facturé par mois (€)
40	4,13 €
50	4,13 €
63	6,91 €
80	6,91 €
100	6,91 €
120 et plus	8,68 €

4. Utilisation réseau BT

Le tarif d'utilisation du réseau BT

0,0501€/kWh.

5. Composante de disponibilité BT

La composante de disponibilité

0,0501€/kWh.

6. Raccordement direct d'un utilisateur réseau au transformateur MT/BT

6.1 Redevance de raccordement	
Raccordement avec une section de câble de 70 mm²	
Raccordement jusqu'à une longueur de câble de 40 m	1.130,00 €
par mètre courant de câble si la longueur dépasse 40 m	19,90 €
Raccordement avec une section de câble de 150 mm²	
Raccordement jusqu'à une longueur de câble de 40 m	1.530,00 €
par mètre courant de câble si la longueur dépasse 40 m	27,50 €
Raccordement avec une section de câble de 240 mm²	
Raccordement jusqu'à une longueur de câble de 40 m	1.830,00 €
par mètre courant de câble si la longueur dépasse 40 m	31,70 €
6.2 Tarif de réservation de puissance	
Tranche de 10kVA	14,04 €/10kVA/mois
Participation aux frais d'entretien des ouvrages MT et BT pour l'utilisation du poste de transformation	3,51 €/10kVA/mois

7. Raccordement MT / HT / THT

En fonction du projet de raccordement. La facturation se fait sur base du mètre réel.

8. Raccordement direct d'un utilisateur réseau au transformateur HT/MT

Tranche de 100kVA	210,03 €/100kVA/mois
-------------------	----------------------

9. Comptage MT, HT et THT

Tarif mensuel de comptage MT(20kV), mesuré du côté BT	21,90 €/mois
Tarif mensuel de comptage MT(20kV), mesuré du côté MT	85,03 €/mois
Tarif mensuel de comptage HT (65kV)	38,11 €/mois
Tarif mensuel de comptage THT (220kV)	99,12 €/mois

10. Utilisation réseau MT, HT et THT

Tarifs pour l'utilisation des réseaux électriques au Luxembourg 2018				
Niveau de tension	Utilisation < 3 000 h		Utilisation > 3 000 h	
	Prix puissance €/kW/a	Prix énergie €/kWh	Prix puissance €/kW/a	Prix énergie €/kWh
Utilisateurs réseau 220 kV	4,36	0,0083	21,79	0,0025
Utilisateurs réseau 65 kV	8,55	0,0115	21,13	0,0073
Utilisateurs réseau 20 kV	12,01	0,0361	78,82	0,0139

11. Composante de disponibilité MT / HT

11.1 Composante de disponibilité MT	
Durée d'utilisation < 3 000 h	Durée d'utilisation > 3 000 h
$C_e = 0,0361 \text{ €/kWh}$	$C_e = 0,0139 \text{ €/kWh}$
$C_p = 12,01 \text{ €/kW/a}$	$C_p = 78,82 \text{ €/kW/a}$
11.2 Composante de disponibilité HT	
Durée d'utilisation < 3 000 h	Durée d'utilisation > 3 000 h
$C_e = 0,0115 \text{ €/kWh}$	$C_e = 0,0073 \text{ €/kWh}$
$C_p = 8,55 \text{ €/kW/a}$	$C_p = 21,13 \text{ €/kW/a}$

Tarifs d'utilisation du réseau et tarifs accessoires valables à partir du 1^{er} janvier 2018 / version du 29 novembre 2017

Creos Luxembourg S.A. Siège social: 59-61, rue de Bouillon, L-1248 Luxembourg - Adresse postale: L-2084 Luxembourg
RC Luxembourg B 4513 - TVA LU 10320554 - Autorisation d'établissement N°00009948 / 1

12. Déplacements

Déplacement chez un client	134,40 €
----------------------------	----------

13. Redevances pour raccordements souterrains

Raccordement temporaire chantier y compris ampérage jusqu'à 100 A (fourni par client, raccorde par Creos)	354,45 €
Raccordement temporaire individuel fêtes y compris jusqu'à 100 A (sans armoire et câble de racc.)	159,90 €
Modification raccordement (sur demande client)	474,20 €

14. Dé-, Reconnexion d'un client au réseau BT

Déconnexion et reconnexion au tableau de comptage/armoire de branchement sur site ou à distance
Le tarif est de 237,60 € par opération déconnexion/reconnexion
Déconnexion et reconnexion d'un raccordement aérien/façade
Le tarif est de 472,80 € par opération déconnexion/reconnexion
Déconnexion et reconnexion d'un raccordement aérien/façade nécessitant un élévateur
Le tarif est de 885,00 € par opération déconnexion/reconnexion
Déconnexion et reconnexion d'un câble souterrain avec frais de génie civil inclus pour une fouille
Le tarif est de 1.422,80 € par opération déconnexion/reconnexion
Déconnexion et reconnexion d'un câble souterrain avec frais de génie civil inclus pour deux fouilles
Le tarif est de 2.372,80 € par opération déconnexion/reconnexion

15. Redevances diverses pour installations de comptage

Pose/déplacement/mutation d'un compteur BT	152,75 €
Pose d'un compteur BT jusqu'à 100 A par phase (mesure directe) pour client raccordé au trafo MT/BT	524,00 €
Pose de chaque récepteur supplémentaire servant à commuter des services supplémentaires	303,00 €
Mutation des TI BT de l'installation de comptage à cause d'une augmentation puissance sur demande client	473,00 €
Frais de mise au rebut d'un compteur suite à destruction/endommagement par le client	312,00 €

16. Redevances pour étalonnage de compteurs BT

Le tarif est de 222,30 € pour l'étalonnage au laboratoire et de 272,00 € pour l'étalonnage sur site.
--

17. Consignation d'un poste MT client

Consignation poste MT client (pendant les heures de bureau)	329,00 €
Consignation poste MT client (en semaine en dehors des heures de bureau)	466,50 €
Consignation poste MT client (dimanche et jours fériés)	659,00 €
Consignation lignes MT/HT avec mise à la terre	1.075,00 €

18. Vérification des protections

Protections relatives aux équipements d'interface avec le réseau public devant obligatoirement être soumises à une vérification par le gestionnaire de réseau	
Vérification obligatoire des protections clients 66 kV	
Relais de protection d'une travée de ligne (par travée & intervention, suivant accord avec le client)	1.112,50 €
Relais de protection d'une travée transfo (par travée & intervention, suivant accord avec le client)	1.538,50 €
Relais de protection d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (par intervention, suivant accord avec le client)	1.254,50 €
Relais de protection d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (Contrôle périodique suivant accord avec le client, par intervention)	793,00 €
Relais de protection numérique d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (Contrôle périodique/fonctionnel par intervention, suivant accord avec le client)	338,00 €
Vérification obligatoire des protections clients 20 kV	
Relais de protection du disjoncteur principal (1 ^{ère} mise en service, par intervention)	899,50 €
Relais de protection du disjoncteur principal (Contrôle périodique tous les 3 ans, par intervention)	651,00 €
Relais de protection d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (1 ^{ère} mise en service, par intervention)	1.254,50 €
Relais de protection d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (Contrôle périodique tous les 3 ans, par intervention)	793,00 €
Relais de protection numérique d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (Contrôle périodique/fonctionnel par intervention, tous les 3 ans)	338,00 €
Vérification obligatoire des protections clients 400 V	
Relais de protection d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (1 ^{ère} mise en service, par intervention)	1.254,50 €
Relais de protection d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (Contrôle périodique tous les 3 ans, par intervention)	793,00 €
Relais de protection numérique d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (Contrôle périodique/fonctionnel par intervention, tous les 3 ans)	338,00 €
Protections d'équipements pour lesquelles la vérification par le gestionnaire de réseau est facultative	
Vérification facultative des protections clients 65 kV	
Relais de protection d'une travée transfo (par travée & intervention, suivant accord avec le client)	2.000,05 €
Vérification facultative des protections clients 20 kV	
Relais de protection d'un départ client supplémentaire. (avec déplacement, suivant accord avec le client)	1.077,05 €
Relais de protection d'un départ client supplémentaire. (sans déplacement, suivant accord avec le client)	729,95 €